MÉMOIRE DÉPOSÉ DEVANT LE BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT PAR HAROLD LEBEL, DÉPUTÉ DE RIMOUSKI ET WHIP EN CHEF DE L'OPPOSITION OFFICIELLE.

La situation économique de la région du Bas-Saint-Laurent est fortement touchée par le climat d'austérité qu'impose le gouvernement du premier ministre Philippe Couillard. Beaucoup de projets sont retardés, voire même relayés aux oubliettes. Notre plus importante organisation de concertation et de mobilisation qu'est la CRÉ est démantelée avec toutes les conséquences que l'on observe sur le terrain. Les clientèles les plus fragiles de notre société sont privées d'aide, des projets structurants pour la région sont menacés. Nombreux sont les organismes qui sont amputés de l'aide financière du gouvernement, mettant en péril leur mission. Nos institutions d'enseignement se voient imposer des compressions qui auront des conséquences importantes à court terme sur les services aux étudiants. Nos centres de recherches sont mis à contribution limitant ainsi leur capacité d'innover.

Les MRCs et les municipalités doivent absorber des compressions qui devront inévitablement être assumées par les citoyens quoi qu'en disent les élus libéraux. À cela s'ajoutent les réalités démographiques, vieillissement de la population, exode des jeunes, etc.

Le projet du Parc éolien Nicolas-Riou donne de l'espoir dans la région. Sa réalisation aura des retombées importantes et créera des emplois dont la région a absolument besoin pour maintenir sa vitalité.

Alors:

Considérant que le processus des appels d'offres d'Hydro Québec a considérablement évolué afin de permettre aux citoyens des communautés concernées de pouvoir s'exprimer sur la question en vue d'une acceptabilité sociale établie par consensus ;

Considérant que le projet de parc éolien Nicolas-Riou est le plus grand parc éolien communautaire à part égalitaire au Québec ;

Considérant que le promoteur a sollicité la collaboration des organismes de développement économique SOPER et CLD des Basques afin qu'ils élaborent un bottin de services industriels et commerciaux dans le but de maximiser les retombées économiques dans la région à la phase de construction;

Considérant que les retombées locales durant la phase d'implantation sont de plusieurs dizaines de millions, voire même jusqu'à 50 M\$, si l'on considère l'ensemble des coûts à la fois de construction, d'approvisionnement, de services professionnels, des services d'hébergement et de restaurant ;

Considérant qu'un minimum de 60% des investissements de 500 M \$ sera investi au Québec ;

Considérant que les contributions financières au milieu d'accueil se chiffrent à plus de 1,1 M \$/année;

28 octobre 2015 Page 1

Considérant que les profits des partenaires communautaires sont estimés à 5.5 M/année et que ces derniers serviront à soutenir le développement économique et social des milieux ;

Considérant qu'un tel projet favorise l'autonomie régionale essentielle à l'occupation et au développement de notre territoire ;

Considérant que pour la région du Bas-Saint-Laurent, le projet de parc éolien Nicolas-Riou sera synonyme de vitalité économique, d'amélioration des services à la population grâce aux retombées financières et aux dépenses faites lors de la construction et de l'opération du parc ;

Considérant que près de 400 travailleurs trouveront de l'emploi au plus fort de la phase de construction et que 10 emplois spécialisés permanents seront créés durant les 25 années d'exploitation du parc éolien Nicolas-Riou;

Considérant que le projet de parc éolien Nicolas-Riou respecte les lois et le règlement en vigueur ;

Considérant que l'énergie éolienne est une énergie verte et propre et que le secteur éolien contribue à l'atteinte des objectifs fixés de réduction des GES ;

Considérant que l'éolien et l'hydroélectricité représentent la meilleure complémentarité possible d'énergie verte. En effet, le réseau québécois permet le stockage d'énergie derrière les barrages lorsque les parcs éoliens sont en production.

Pour toutes ces raisons, à titre de député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec, je donne sans hésiter mon appui à ce projet porteur de retombées sociales et économiques importantes pour l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent.

Harold LeBel,

Député de Rimouski et whip en chef de l'opposition officielle.

28 octobre 2015 Page 2